

Déclaration liminaire

A Paris, le 8 octobre 2024

Prévention et Conditions de Travail : Agir pour un Changement Durable

Groupe de travail du 8 octobre 2024

Introduction du groupe de travail

Ce groupe de travail issu de la formation spécialisée de notre CSA Forêt-Agriculture est dédié au déploiement du programme national de prévention 2024-2027, et notamment de ses objectifs visant à renforcer la prévention primaire et la culture de sécurité et de prévention.

Nécessité d'une culture commune de la prévention

Nous nous satisfaisons bien sûr de la tenue de ce groupe de travail, que nous avons appelé de nos vœux en juin dernier à l'occasion de la formation spécialisée de ce CSA. Il est manifeste que le besoin est grand de développer une véritable culture commune de la prévention dans nos services en charge de l'économie agricole. Cela concerne tous les niveaux, depuis les services de l'administration centrale jusque dans les SEA en DDT(M), en passant par les DRAAF.

Dégradation des conditions de travail

Cette préoccupation d'améliorer les conditions de travail des agents devrait être permanente et intégrée à nos méthodes de travail. Malheureusement, chaque nouvelle programmation de la PAC s'accompagne de conditions de travail dégradées, mettant en difficulté les agents des SEA. Il est temps de remédier à ce dysfonctionnement de notre administration.

La campagne PAC 2024 et ses impacts sur les agents

La campagne PAC cette année ne fait pas exception. Les agents ont intégré, banalisé, leurs conditions de travail : les heures écrêtées, les pressions de tous bords, les collègues en arrêt de travail, les situations de travail empêché sont devenues la norme. Il appartient à l'encadrement de refuser cet état de fait et d'encourager la reconnaissance de la situation telle qu'elle est : dégradée. Pour preuve, ils sont nombreux et nombreuses à refuser d'inscrire au registre des conditions qui seraient inacceptables dans tout autre service de l'État.

Reconnaissance et actions nécessaires

L'administration a reconnu les conditions de travail exceptionnelles en accordant une aide de crise aux agents. Cette demande avait été portée par FO. Aujourd'hui, il convient de prendre des dispositions pour éviter que cela ne se reproduise.

Revendications de Force Ouvrière

- **Sur les conditions de travail** : Force Ouvrière demande à l'administration de compiler, via les outils d'enregistrement du temps de travail, les jours de congés non pris et les heures écrêtées, y compris celles hors plages horaires.
- **Sur les effectifs** : Force Ouvrière demande à l'administration de doter les structures en ETP titulaires supplémentaires à la hauteur du "bénévolat" assuré par nos collègues.
- **Sur la formation et la charge de travail** : Force Ouvrière demande que l'offre de formation soit à la hauteur des enjeux, et que la charge de travail prenne en compte les formations nécessaires à la sécurisation des politiques publiques et à la protection des agents.
- **Sur la conjoncture agricole** : Force Ouvrière rappelle que la conjoncture agricole a souvent des effets dramatiques sur les exploitations et exploitants agricoles.

Perspectives du groupe de travail

Nous espérons que les travaux de ce groupe seront à la hauteur des attentes, permettant d'atteindre l'objectif du PNP de "développer une approche intégrée d'amélioration des conditions de travail, mobilisant l'analyse de l'activité de travail".

À Force Ouvrière, nous y attacherons une attention particulière.

L'équipe **FO Agriculture**



Être solidaires et avancer ensemble
Résister - Revendiquer - Reconquérir

Suivez toute l'actualité sur notre site : fo-agriculture.fr

